

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Band: 2 (1898)
Artikel: "Vaudai" et "cagou"
Autor: Muret, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-109504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Vaudai» et «cagou»

Dans les patois vaudois, un même mot, qu'on écrit habituellement *vaudai*, mais dont la prononciation varie d'un lieu à l'autre, sert à la fois à désigner le diable et ses suppôts, les sorciers. A la vérité, Bridel¹⁾ distingue un adjectif (ou, pour mieux dire, un appellatif masculin et féminin), *vaudai*, *vaudaisa*, «sorcier, sorcière», et un substantif masculin, *vaudei*, «un des nombreux titres du diable, qui est le sorcier par excellence». D'après ses indications, l'appellatif *vaudai* est généralement usité dans la Suisse romande, tandis que *Vaudei*, nom propre ou surnom, serait plus spécialement employé dans le canton de Vaud. Si donc la différence d'écriture n'est point arbitraire, si elle correspond à une réelle différence de prononciation, cela peut tenir à ce que les deux significations n'auraient pas été enregistrées dans le même lieu par Bridel ou par ses correspondants. L'identité foncière des deux formes ne fait pas le moindre doute et n'a été, que je sache, contestée par personne.

M. Alfred Ceresole, qui écrit toujours *vaudai* (par *ai*), a cru reconnaître dans cette appellation du diable un nom mythologique allemand, celui de *Wuotan*.²⁾ Mais la forme et le sens des deux mots sont trop différents pour qu'on puisse établir entre eux une relation étymologique. Se fondant sur l'existence d'un verbe *einvauda* (envoûter), notre collaborateur, M. S. Singer,³⁾ rapproche *vaudai* du latin *vultus* (visage, portrait, image). Mais, à supposer, comme lui, qu'on ait attribué à *vultus* la signification d'«idole (Götze)», nous serions encore fort loin de compte, puisque *vaudai* ne signifie que «diable» et «sorcier». Au surplus nos patois romands, comme les autres langues romanes, ne changent jamais en *d* le *t* latin précédé d'une autre consonne: *altam*, *alterum*, *cultellum* sont prononcés aujourd'hui dans le canton de Vaud *ôta* ou *yôta*, *ôtro* et *kuté*.⁴⁾ *Einvauda* ne s'est écarté du latin *vultus* et ne diffère du français *envoûter* (le patois *envouta*) que sous l'influence de notre *vaudai*.

Celui-ci, comme l'indiquent le féminin *vaudaisa* et le dérivé gruérien *vaudezi*, «sorcellerie, enchantement» (Bridel), n'est pas autre chose que le nom jadis détesté des hérétiques vaudois. Le doyen Bridel, infidèle pour une fois au bas-breton, avait parfaitement reconnu cette étymologie. Puisqu'elle semble être oubliée, on me permettra de remettre son article sous les yeux de nos lecteurs :

¹⁾ *Glossaire du patois de la Suisse romande*, pp. 401 et 402.

²⁾ *Légendes des Alpes Vaudoises* (Lausanne 1885), p. 126 : «... Vaudai pourrait fort bien se rattacher à *Voldanus*, dieu celtique qui présidait au feu, ou à *Wodan*, divinité germanique . . . »

³⁾ *Archives suisses des Traditions populaires*, I, p. 207, n. 3.

⁴⁾ Odin, *Phonologie des patois du canton de Vaud* (Halle, 1886), p. 136.

«VAUDAI, VAUDAISA, *adj.* Sorcier, sorcière. Ce mot vient des *Vaudois* (Valdenses) qui habitent les trois vallées connues sous le nom de *Vallées vaudoises* (Alpes du Piémont). Ils furent persécutés . . . et leur nom devint une injure dans la bouche des catholiques, longtemps avant la réformation. C'est chez nous un des outrages les plus grossiers que d'appeler quelqu'un *vaudai*, *vaudaisa*; aussi les habitants du canton de Vaud tâchent de garder en patois le nom de *Vaudois*, contre l'usage de cet idiome qui change les *oi* en *ai*: Fribourgeois, *Fribordjai*, Moratois, *Moratai*, etc. Nos Vaudois ne veulent pas qu'on les croie sorciers, *vaudai*. Il est vrai que les paysans des territoires voisins n'ont pas les mêmes motifs et les appellent bonnement *Vaudai*.»

Les préjugés du «bon vieux temps» nous expliquent encore un autre nom vaudois du diable, celui de *cagou*, que M. Ceresole,¹⁾ moyennant un *k* écrit à l'initiale, dérive du grec *zaxós* (mauvais, méchant). Bridel, qui ne semble pas connaître cet emploi du mot, le définit: «CAGOU, *s. m.* Hypocrite, avare, terme injurieux.» C'est le français *cagot*, *cagote*, que Rabelais employait au sens de «misérable», et qui désigne aujourd'hui, comme on le sait, «celui, celle qui affecte une dévotion outrée». Le XVII^e siècle connaissait encore un mot *cagou*, «misérable, gueux».²⁾ L'origine de ces termes n'est point un mystère. Les *cacous*, *caqueux* ou *caquins* de la Bretagne, les *cagots* du Béarn, les *agots* de la Navarre et de l'Aragon, tous lépreux, issus de lépreux ou assimilés à des lépreux, formaient au moyen âge, et jusqu'en plein XVII^e siècle, une caste maudite, sorte de parias tenus à l'écart du reste de la population, soumis à des réglemens vexatoires et abreuvés des pires humiliations. Dans le Midi, une opinion assez ancienne les faisait descendre des Albigeois persécutés au XIII^e siècle.³⁾ En Bretagne, les *caqueux* furent parfois confondus avec les juifs.⁴⁾

Or, la misère et l'abjection jadis engendrées par la lèpre se reflètent dans la signification actuelle de l'adjectif *ladre*, ancien synonyme de «lépreux». L'horreur qu'inspirait au moyen âge l'hérésie, l'extrême intolérance dont le patois *vaudai* nous a offert un éloquent témoignage, s'exprime avec bien plus de force encore dans la destinée ignominieuse de ce mot *bougre*, par lequel on désignait autrefois la nationalité des manichéens *bulgares*, des Bogomiles. La condition particulière des cagots et caqueux, entachés de lèpre et suspectés d'hérésie, rend bien compte des divers sens qu'ont pris, en français et dans nos patois, les mots *cagot* et *cagou*. Le *Dictionnaire général de la langue française* de M. M. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas dérive la forme *cagot* du béarnais *cagot* et la forme *cagou* «du bas breton *cacou*, lépreux». Je serais

¹⁾ *Légendes*, p. 124.

²⁾ *Dictionnaire général de la langue française*, par M. M. Adolphe Hatzfeld et Arsène Darmesteter, avec le concours de M. Antoine Thomas (en cours de publication, à Paris, chez Delagrave).

³⁾ Voyez dans la *Grande Encyclopédie* l'article *Cagot*, par Léon Cadier.

⁴⁾ Voyez le *Glossarium* de Du Cange, à l'article *cagoti*.

plus disposé à voir dans le français et le patois *cagou* une simple variante phonétique de *cagot*. Si l'on préfère l'autre opinion, il faut du moins admettre que la forme tirée du Nord aurait subi l'influence de la forme empruntée au Midi. Reste à examiner le rapport des mots *cacou*, *cagot*, *agot* et autres semblables, pour en découvrir l'étymologie. Mais cette recherche nous conduirait hors du champ d'études de cette revue.

Genève.

Ernest Muret.

L'épaule mangée de Pélops

(*Archives*, I, p. 239)

Sous le titre énigmatique: *Une variante de la légende de Tantale*, M. J. Winteler nous a fait connaître un poème glaronnais, dont la donnée, évidemment empruntée à la tradition populaire, rappelle vivement à une mémoire familière avec l'antiquité classique ce monstrueux repas offert par Tantale aux Olympiens, dans lequel Démèter mangea par distraction une épaule de l'enfant Pélops. Je m'étonne que M. Winteler ne se soit pas avisé de mettre en vedette le nom du fils, de préférence à celui du père. Car, lorsqu'on nous parle de Tantale, nous pensons tout d'abord à son supplice, avant de nous souvenir de ses crimes. Et c'est la victime, dépecée, cuite et servie à des convives, mais en fin de compte rendue à la vie, quoique horriblement mutilée, — c'est (nul n'en disconvient) la victime seule, homme ou animal, qui attire notre attention, lorsque nous comparons la légende antique et le conte moderne.

Ce conte est probablement assez répandu dans les régions alpestres de la Suisse. La rédaction des *Archives* en a déjà signalé une variante originaire du Prättigau. Vernaleken l'a recueilli dans l'Oberland bernois et publié, il y a quarante ans, dans ses *Alpensagen* (p. 407). Nous le connaissons également dans la Suisse romande. On peut en lire une version dans les *Légendes des Alpes Vaudoises* de M. Alfred Ceresole (p. 237), et une autre dans les *Légendes de Salvan* d'Emile Javelle.¹⁾ Les Salvanins mettent la scène tantôt au pâturage de Fenestral, comme dans le récit de Javelle, tantôt à celui d'Émaney. La légende vaudoise est localisée «sur les frontières sud-est du district du Pays-d'Enhaut».

Genève.

E. M.

¹⁾ *Souvenirs d'un Alpiniste*, p. 289 de la 1^{re} édition (Lausanne, 1886); p. 349 de la 2^e et de la 3^e édition (Lausanne, 1892 et 1897).